

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vire



Groupe de travail n°3 « Qualité » Réunion n° 3 Compte-rendu

Mardi 14 octobre 2008

Hôtel de la Communauté de Communes de Saint-Lô

Etaient présents :

ALLAIN Christian	Secrétaire de l'AAPPMA de Saint-Lô
ALLIX Sylvie	DDASS de la manche
ANFRAY Mathieu	ATE Onema de la Manche
BESSON Myriam	FD des chasseurs de la Manche
BIHEL Annie	Conseillère Régionale
BRUN Rémy	DDAF de la Manche
CHOPPIN Arnaud	Délégué USIDO - ELVIR
DESDEVISES Albert	Président de la FDPPMA de la Manche
DIVES Roland	Président du SIAEP de Condé-sur-Vire
DUDOUIT Gérard	Président de l'AAPPMA de Condé-sur-Vire
GODIN Laurent	Chambre de Métiers de la Manche
GOURONNEC Anne	Agence de l'Eau
GUESNON Janick	ATE Onema du Calvados
HEBERT Jacky	Délégué « UFC Que Choisir ? »
HERMAN Antoine	Chambre d'Agriculture du Calvados
HERVIEU Claude	Agriculteur
LE GRAND Isabelle	Agence de l'Eau
LEBAUDY Yves	Délégué de la Chambre d'Agriculture du Calvados
LECOURTOIS Guy	RSC Conchyliculture Normandie Mer du Nord
LEVILLAIN Stéphane	DDAF du calvados
LOHIER Pascale	Ville de Vire
METTE Paul	Vice-président de la Communauté de communes de Vire
MICARD Blaise	Conseil général de la Manche
PAIN Eric	Responsable du Pôle qualité des eaux - Service Maritime Domaine public eaux littorales
PAQUEREAU Valérie	PNRMCB - SAGE Douve-Taute

QUENAULT Franck	PNRMCB - SAGE Douve-Taute
QUINETTE Dominique	Délégué à la communauté de commune de la région de Daye
SOYER Damien	FDPPMA de la Manche
TAILLEPIED Gilles	RSC Conchyliculture Normandie Mer du Nord
THOUROUDE Guillaume	Délégué du CRDA du Bocage

Etaients excusés :

MANQUEST Benoît	Conseil général de la Manche
PERRIER Christian	Délégué du syndicat de la propriété agricole du Calvados
VOIDYE Gérard	Président de l'Union des AS de la basse Vire

Le groupe de travail est présidé par Madame Annie BIHEL.

Le compte-rendu de la réunion précédente appelle les remarques suivantes :

J. HEBERT : la réponse de Monsieur ROPERT à la question portant sur la cause des mortalités de 2008 mérite d'être complétée. La réponse étant incomplète selon monsieur HEBERT.

E. PAIN : l'étude MOREST menée par Ifremer porte sur les problèmes de mortalité chronique qui ne concernent que la baie des Veys et non sur les épisodes de mortalités de 2008, dont la cause est totalement différente.

P. RIOU : les mortalités de 2008 ont touché les naissains alors que MOREST s'intéresse à la mortalité estivale chronique des huîtres adultes. Les causalités sont très différentes. Michel ROPERT peut intervenir dans un prochain groupe de travail à ce sujet.

Le compte-rendu est approuvé.

1 - Inscription au groupe inter-sage « baie des Veys »

Un groupe de travail réunissant des représentants des 2 SAGE « Douve-Taute » et « Vire » est créé pour traiter des problématiques liées à la baie et conjointes aux 2 SAGE. Des représentants du bassin de l'Aure seront également associés.

Les membres de travail intéressés se sont inscrits.

2 - Qualité des eaux en baie des Veys

Intervention de Philippe RIOU, Ifremer Laboratoire Environnement Ressources de Normandie

Le Laboratoire Environnement Ressources de Normandie (LERN) a une mission de surveillance de la qualité des eaux, des milieux et des productions conchylicoles, d'expertise scientifique, de transfert auprès des conchyliculteurs et de valorisation des produits.

Le LERN a une importante activité de surveillance grâce à des réseaux nationaux (ROCCH, REMI, REPHY) et locaux (RHLN) répartis en baie des Veys et sur l'ensemble du littoral.

La contamination chimique

Elle est appréciée grâce au réseau d'observation de la contamination chimique (ROCCH -ancien RENO) : 15 points sont suivis sur le littoral dont 1 à Grandcamp. Sont recherchés le cadmium, le plomb, le mercure....

La plupart des paramètres suivis sont inférieurs aux médianes nationales sauf (dépassement de la médiane nationale en %) :

- CB153 (105%), représentatif de la contamination par les PCB (polychlorobiphényles) longtemps utilisés comme adjuvants dans les lubrifiants, peintures, encres et fluides caloporteurs.
- Argent (360%), Chrome (120%), vanadium (115%).

Les dépassements sont faibles à part l'Argent. L'argent est lié aux rejets industriels. On a peu de recul sur son impact sur le consommateur. Il faudrait en consommer énormément tous les jours pour avoir un impact sur la santé.

La baie des Veys est globalement peu touchée par les pollutions chimiques et présente les plus faibles valeurs de la grande baie de Seine. Les dépassements les plus importants se situent dans l'estuaire de la Seine.

La contamination microbiologique

Le REMI, réseau de contrôle microbiologique des zones de production conchylicoles a été mis en place par l'Ifremer en vue de préparer les propositions de classement des zones et d'effectuer leur surveillance sanitaire dans les conditions prévues par la réglementation.

Le site est classé en qualité B.

Sont suivies : les coques, moules et huîtres.

Les résultats REMI permettent d'analyser les tendances sur 10 ans : 1998 – 2007.

Sur les zones à huîtres : la tendance est stable

Sur Brévard Ouest : on assiste à une légère dégradation qui reste faible par rapport à d'autres secteurs.

La contamination phycotoxique

Le REPHY (Réseau de suivi du PHYtoplancton et des phycotoxines), a pour vocation la protection de la santé publique face au risque de contamination des coquillages par certaines espèces de phytoplancton toxique.

Sur la flore totale, les concentrations et les dénombrements sont normaux. En 2007, les concentrations étaient plus faibles. Aucune toxicité n'est avérée en 2007

Trois types de phytoplancton sont recherchés :

- Les espèces du genre *Dynophysis*, qui fabriquent une phycotoxine diarrhéique,
- Les espèces du genre *Pseudo-nitzschia*, qui fabriquent une phycotoxine amnésiante,
- Les espèces du genre *Alexandrium* qui fabriquent une phycotoxine paralysante.

En baie des Veys, seule *Pseudo-nitzschia* est présente. Les quantités sont extrêmement faibles et inférieures aux seuils de toxicité.

R. BRUN : Y a-t-il déjà eu des interdictions de consommation pour ces aspects ?

Ph. RIOU : Non a priori

Le suivi DCE

Le réseau RHLN reprend les points de suivi de REPHY. Il est mis en place pour évaluer la qualité des masses d'eau littorales dans le cadre de la DCE.

Sont suivis les sels nutritifs et des paramètres physico-chimiques. Les résultats sont agrégés pour donner une classe de qualité.

Il existe plusieurs types d'indicateurs : Chlorophylle, oxygène dissous, nombre de blooms avec dépassement de seuil, nombre de blooms d'espèces nuisibles. Le paramètre le plus déclassant est retenu.

La baie des Veys est concernée par 2 masses d'eau : HC10 (ME côtière) et HT6 (ME de transition).

2 points permettent de les suivre :

- HC 10 : Grandcamp
- HT6 : Gêfosse

Les résultats varient entre le bleu (très bon état) et le vert (bon état). Il n'y a pas véritablement de problème.

Conclusion :

La masse d'eau estuarienne de la baie des Veys présente toutes les caractéristiques classiques d'une masse d'eau sous influence des apports terrigènes. La présence d'usages en aval la rend plus sensible.

Globalement, c'est un bon secteur en termes de qualité d'eau.

J. HEBERT : la radioactivité est-elle étudiée ?

Ph. RIOU : Oui mais par d'autres organismes. En revanche, Ifremer se sert des radionucléides pour étudier les courants.

S. ALLIX : la DDASS a également un point de suivi de la bactériologie, des métaux et de la radioactivité (dans les coques) situé à STE MARIE DU MONT Le Grand Vey.

- Les analyses réalisées jusqu'alors montrent une qualité microbiologique moyenne au regard de la norme fixée pour la consommation humaine directe (230 *Escherichia coli* /100g de chair), par l'arrêté interministériel du 2 juillet 1996.

- Pour les métaux, l'ensemble des résultats est conforme aux limites définies par le règlement européen du 8 mars 2001.
- En ce qui concerne la radioactivité, l'activité n'excède pas le seuil de détection.

Ch. ALLAIN : Le glyphosate est-il inclus dans les paramètres suivis ? Et pourquoi prendre une médiane nationale et non européenne ?

Ph. RIOU : Non le glyphosate n'est pas suivi, car il ne figure pas sur la liste des polluants qu'Ifremer doit suivre. Le choix des polluants se décide à un plus haut niveau. Les médianes sont nationales car les réseaux sont nationaux.

J. HEBERT : les composés chlorés sont trouvés en quantité importante dans les patelles à Saint Vaast-la-Hougue. Les patelles n'apparaissent pas ici ?

Ph. RIOU : les données sont obtenues à partir de relevés sur les moules qui filtrent beaucoup plus d'eau que les patelles. Les moules sont beaucoup plus sensibles et donc plus représentatives.

E. PAIN : dans le cadre de la DCE, la liste s'étend pour intégrer les polluants prioritaires. Les suivis se mettent en route et les résultats ne sont pas encore disponibles. Ils ne le seront pas avant 2 ou 3 ans. Ce qui est difficile, c'est que les résultats viennent avec un temps de retard par rapport à la DCE.

Ph. RIOU : un volet chimique démarre en janvier 2009.

R. BRUN : 41 substances seront recherchées. Il faut définir des seuils de comparaison. On constate que les résultats sont plutôt rassurants en baie des Veys. Il faut que nous déterminions si nous nous satisfaisons de ces seuils DCE et nous nous calons sur eux pour évaluer la qualité des rejets en baie des Veys ou si nous allons plus loin.

Ch. ALLAIN : on peut être dans la norme globalement, mais il peut y avoir des accoups. C'est souvent cela qui pose problème ?

R. BRUN : les normes ne sont pas figées. Elles sont le résultat de 30 ans de négociation et seront probablement caduques dans 30 ans. Le SAGE peut très bien se fixer des objectifs plus ambitieux.

J. HEBERT : sur le site internet d'Ifremer, il est dit que les mortalités viennent d'une synergie entre qualité des eaux, nouveau virus et éléments non identifiés (toxines algales...). Il faudrait explorer ces pistes.

Ph. RIOU : Ifremer travaille avec des réseaux qu'elle connaît et maîtrise. Avec les mortalités de 2008, on se trouve en limite de la science. Pourquoi le virus a-t-il été aussi virulent cet été ? Pourquoi n'a-t-il pas été tué en hiver ? Les toxines algales ont été écartées mais un polluant toxique aurait peut-être pu rendre le virus plus virulent ?

G. TAILLEPIED : sur Gêfosse on a enregistré entre 30 et 70% de mortalités d'huîtres adultes. En 2008, les pertes de juvéniles ont affecté tout le littoral français. Elles ont été encore plus importantes en baie des Veys (15 à 25% selon les lots). Les mortalités ont eu lieu en juin après une phase de croissance.

Ph. RIOU : chaque réseau pris individuellement montre peu de problème. Les effets combinés entraînent des mortalités récurrentes des populations adultes. En microbiologie, le classement en B est assez stable mais il peut y avoir ponctuellement des dégradations avec des gros apports d'eau douce et des chutes d'oxygène. 1 point du réseau REMORA permet de suivre la mortalité des huîtres en baie des Veys.

R. BRUN : attention, il ne faut pas dire qu'on a une « eau propre » mais une « eau conforme ». a priori, il faut réduire les apports de nutriments et travailler au-delà de la baie pour régler les problèmes.

Le phosphore

Stéphanie LEGENDRE

Lors du dernier groupe de travail, nous avons constaté que globalement le paramètre déclassant sur le bassin était le Phosphore. Il faut également noter le cas particulier de l'Allière qui est également dégradée pour le bilan oxygène et pour les nutriments (par l'azote et les nitrates).

- La dégradation est forte à l'aval de Vire : Depuis la mise en service à l'automne 2005 de la nouvelle station de Vire, la qualité s'est améliorée en gagnant une classe (de très mauvais à mauvais).
- Sur la Vire moyenne et aval : la qualité tend à s'améliorer, notamment à l'aval de Saint-Lô (qualité passable à bonne en 2006).
- Les affluents des granits de Vire sont de bonne qualité ainsi que la Souleuvre et l'Elle.
- Les autres affluents sont plus dégradés notamment la Planche Vittard, la Joigne et le Hamel (entre 2000 et 2004). Le suivi des affluents dans la Manche n'est plus assuré depuis 2005.

Le phosphore atteint l'eau par **deux circuits distincts**, soit :

- directement : rejets des **eaux usées** des stations d'épuration.
On peut estimer que 50kg de phosphore sont rejetés sur le bassin tous les jours par les stations d'épuration des eaux domestiques, soit 18 t par an. Les rejets des industries ont fortement diminué, passant de 20 t en 2005 à 3 t en 2006 (reprise de la step de Vire par la Compagnie des Fromages).
- indirectement : après **l'épandage** des déjections animales, des boues résiduelles des stations d'épuration ou des engrais phosphatés sur les cultures. Le phosphore en excès s'accumule dans le sol puis ruisselle lors des épisodes d'érosion et lessivage vers le réseau hydrographique

En multipliant les concentrations par les débits de la Vire à Montmartin, on « approche » les flux de phosphore total et d'orthophosphates déversés en baie des Veys : 150 t/an de Phosphore total et 100 t/an d'orthophosphates. La différence entre les deux étant le phosphore particulaire (d'origine agricole), avec 50t/an.

A. GOURONNEC : le résultat de l'année est établi à partir du plus mauvais résultat. La notation est très dure, mais la situation continue à s'améliorer en 2007. La dégradation sur la Vire n'est pas due qu'aux rejets de la station de Vire mais aussi aux rejets industriels.

P. METTE : si l'on retrouve des tacons à Vire c'est que la situation s'améliore nettement ?

A. RICHARD : on les retrouve en amont des rejets. On n'a pas encore eu le temps de voir d'amélioration au droit des sites dégradés. Il y a en aval de Vire une zone très propice au saumon. Il faudrait pourvoir écarter l'épée de Damoclès qui pèse sur ce tronçon. Mais en effet, les résultats sont bons en 2008.

R. BRUN : en matière de phosphore, il y a un gros travail à faire en matière de réduction à la source. Le phosphore issu des produits lessiviers est en baisse et les stations d'épuration ont des niveaux de rejet imposés. Le phosphore traité en station est piégé dans les boues qui sont ensuite utilisées en agriculture. Toutefois, les taux de dépollution dépendent des coûts que l'on veut y consacrer.

Le phosphore est traité par la station de Torigni depuis 2008.

I. LE GRAND : si le phosphore est précipité pour être épandu, au final il se retrouve sur le bassin.

A. RICHARD : c'est une notion de bilan. Il faut regarder où se font les épandages, si la pression est plus forte sur certains sous bassins. La Compagnie des fromages épand-elle sur l'Allière ?

R. BRUN : il faut travailler sur la réduction à la source. La station d'ELVIR traite-t-elle le phosphore ?

I. LE GRAND : il faut travailler sur la lutte contre le ruissellement et l'érosion.

Y. LEBAUDY : les lessives sont la première source de phosphore. Le plan d'épandage de la ville de Vire a été très étendu. Le phosphore des boues remplace le phosphore autrefois acheté par les agriculteurs. Les quantités utilisées sont nettement moins importantes. Les bandes enherbées se multiplient. Il y a vraiment une meilleure gestion des surfaces agricoles.

A. CHOPPIN : la minéralisation du phosphore constitue un des points importants. 100% du phosphore n'est pas minéralisé. La seule méthode est de lutter contre l'érosion. Il faut fixer le phosphore avec des haies sur talus ou des haies sans talus avec des bandes enherbées.

Y. LEBAUDY : en matière de couverture du sol il est possible d'avancer assez rapidement s'il y a une politique volontaire sur le bassin versant. Pourquoi pas 100% de couverts en hiver si les collectivités participent.

A. BIHEL : le Conseil Régional aide les surfaces en herbe. La conversion en herbe est assez difficile mais la couverture des sols semble plus abordable.

A. HERMAN : il faut malgré tout rester productif. Aller vers l'herbe dans certains secteurs, c'est possible, mais il ne faut pas généraliser. L'augmentation du coût des intrants a entraîné une meilleure prise en compte des effluents d'élevage. L'éco-conditionnalité pousse les agriculteurs à mettre des bandes enherbées mais il n'y en a pas partout.

R. BRUN : au plus tard en 2013, il faudra 100% de bandes enherbées et 100% de couverts hivernaux en zone vulnérable.

Y. LEBAUDY : il faut qu'il y ait une démarche conjointe. Les agriculteurs doivent faire des efforts, les collectivités et les particuliers doivent agir de leur côté.

L'Allière

Deux points de prélèvement permettent de suivre la qualité des eaux sur l'aval et l'amont de l'Allière.

- Le point aval est fortement dégradé pour l'azote, les nitrates et le phosphore.
- Le point amont connaît une forte dégradation pour l'azote.

R. BRUN : Le bassin de l'Allière semble très sensible aux phénomènes de ruissellement.

A. RICHARD : ce bassin est l'un des plus remarquables du bassin de la Vire. De plus, les débits estivaux y sont très faibles.

P. METTE : la vallée est assez encaissée, c'est pourquoi la communauté de communes a fait un gros travail de replantation de haies depuis 20 ans.

A. BIHEL : a priori sur l'amont du bassin il n'y a qu'une ancienne usine reconvertie en Biopôle. La surface imperméabilisée est importante. Les eaux pluviales arrivent peut-être directement dans l'Allière.

Y. LEBAUDY : il faut inviter les agriculteurs du bassin de l'Allière.

La qualité biologique

La qualité biologique d'un cours d'eau est appréciée par la comparaison des populations présentes (espèces et nombre d'individus) avec une situation de référence. Trois paramètres sont pris en compte : les diatomées (algues), les invertébrés (insectes...) et les poissons.

Pour les invertébrés :

- L'Allière (amont et aval) et la Planche- Vittard sont en état passable,
- Les autres points suivis sont en bon état ou très bon état.

Les diatomées sont suivies sur la Vire et la Souleuvre :

- La Vire est de qualité passable,
- La Souleuvre est en bon état.

Pour les poissons, il n'y a que 2 stations sur le cours principal de la Vire amont (St Germain de Tallevende et de Malloué) pour l'ensemble du bassin,

- La Vire à St Germain est en bon état,
- La Vire à Malloué est en état passable.

A. RICHARD : deux nouvelles stations vont être implantées sur la Souleuvre et sur la Jacre.

A. GOURONNEC : il faut prendre ces résultats avec beaucoup de réserve. Les seuils pour les diatomées ne sont pas définitivement calés et de nouveaux indices invertébrés sont à l'étude.

A. RICHARD : le bon état est encore à l'étude. L'indice le plus déclassant est l'indice poisson, le plus avancé.

A. BIHEL : La présence d'écrevisses n'indique-t-elle pas une bonne qualité d'eau ?

A. RICHARD : l'enjeu biologique et écologique majeur est l'invasion de nos cours d'eau par l'écrevisse américaine. Il reste un espoir de sauver les populations amont. Il faut trouver le moyen de rendre les ouvrages franchissables par les poissons mais infranchissables par l'écrevisse.

La qualité chimique

L'état chimique est apprécié par rapport à des seuils qui tendent à se durcir. L'état est bon ou mauvais (bleu ou rouge) il n'y a pas de gradation.

7 points sont suivis sur le bassin. 5 sont en bon état mais 2 sont classés en « jaune » car ils ne dépassent que très légèrement les seuils. Le paramètre déclassant est les HAP qui proviennent de la combustion incomplète des produits pétroliers (routes...). Cette molécule est présente quasiment partout.

R. BRUN : il existe beaucoup de molécules rejetées par les industries. Il faudrait travailler avec la DRIRE pour savoir ce que rejettent les industries du bassin et cibler les suivis.

Date de la prochaine réunion :

La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée. Pour préparer la prochaine rencontre, l'état des lieux actualisé sera disponible sur le site du sage : <http://www.sage-vire.fr/> . Avec les codes suivants : Utilisateur : smvv / Mot de passe : Sage2lavire

La Présidente du groupe de travail « Qualité »,
Annie BIHEL